

Séance du 1^{ER} Juin 2021

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mille Vingt et un, le premier juin, le Conseil Municipal s'est réuni au gymnase, sur convocation régulière adressée à ses membres le vingt-sept mai par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : MM Olivier DAMEZ, , Sandrine AUJOLAT, Martine BOURDARIES, Clément CHEVALLIER, Laurent DECKER, Patricia DOS SANTOS, Loïc FAVAREL, Alain GARRIDO, Muriel GEFFRIER, Christelle GENEVE, LABORIE Jean-Claude, Daniel LAGARRIGUE, Aurore MAUREL, Béatrice REGNAULT, Bernard SANTOUL, Denis TENEGAL, Hervé THOMAS, Lara TREGAN.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : MM Valérie VERGNES à Denis TENEGAL, Cécile ALIBERT-BARRET à Martine BOURDARIES, Stéphane GARRIGUES à Béatrice REGNAULT.

Excusé(es) :

Absent(es) :

Secrétaire de séance : Mme GENEVE Christelle

La séance est ouverte ce mardi premier juin deux mille vingt et un à vingt heures trente-cinq minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner le secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Madame Christelle GENEVE est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter deux délibérations et d'en supprimer une (la modification du PLU).

Accord à l'unanimité.

Délibération 2021/39 : demande de subvention – réfection de la toiture de l'église de Sainte-Quitterie :

Monsieur le Maire propose de solliciter les services de l'Etat, du Département et de l'Europe afin d'obtenir des aides financières pour la réfection de la toiture de l'église de Sainte-Quitterie.

Accord à l'unanimité

Séance du 1^{ER} Juin 2021

Délibération 2021/ 40 et 52 : demande de subvention à l'Agence de l'Eau. Travaux aménagement avenue de la Gare ainsi que pour le projet de la construction d'une maison médicale :

Monsieur le Maire propose de demander une aide financière à l'agence de l'eau pour l'aménagement du parking et de la voirie dans le cadre du projet de construction d'une maison médicale ainsi que pour les travaux d'aménagement avenue de la Gare.

Accord à l'unanimité

Délibération 2021/41 : choix des entreprises pour l'aménagement du centre bourg :

Monsieur le Maire indique qu'un marché public a été lancé afin de choisir les entreprises qui vont réaliser l'aménagement du centre bourg. Une commission d'appel d'offre s'est réunie le 10 mai dernier. Les propositions sont les suivantes :

Lot 1 Voirie et réseaux divers : entreprise EIFFAGE pour un montant de 417 398.55 euros HT
Lot 2 Aire de jeux : société KOMPAN pour un montant de 86 397 euros HT
Lot 3 mobilier urbain et espaces verts : entreprise MASSOL pour un montant de 64 163 euros HT

Monsieur le Maire propose de valider les choix de la Commission d'Appel d'Offre.

Accord à l'unanimité.

Délibération 2021/42 et 43 : indemnités forfaitaires complémentaires pour élection :

Monsieur le Maire propose d'instaurer le paiement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) ou une indemnité forfaitaire pour les fonctionnaires qui vont assumer l'organisation des élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin prochains.

Accord à l'unanimité.

Séance du 1^{ER} Juin 2021

Délibération 2021/44 : Opération collaborative avec la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet intitulée « programme de développement des mobilités actives et de la pratique du vélo ». Demande de subvention FEADER programme LEADER.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du programme leader pour l'achat, notamment, de deux vélos et accessoires plus quelques abris de stationnement.

Accord à l'unanimité.

Délibération 2021/45 : Demande de financement leader pour l'opération collaborative d'achat de matériel pour l'évènementiel des communes de Rabastens et Couffouleux :

Monsieur le Maire explique que la commune a reçu mandat de la commune de Rabastens pour être chef de file de l'opération collaborative intitulée « achat de matériel logistique pour l'évènementiel des communes de Rabastens et Couffouleux.

De fait, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de financement leader et de signer la convention de partenariat pour l'opération collaborative précitée.

Accord à l'unanimité.

Délibérations 2021 /46 : création d'un poste non permanent :

L'Elue en charge de ce dossier propose de créer un poste non permanent de conseiller numérique (catégorie C) pour une durée de deux ans minimum. Ce contrat débiterait le 1^{er} juillet 2021 et prendrait fin le 1^{er} juillet 2023. La rémunération serait déterminée selon l'indice IB354.

Accord à l'unanimité.

Séance du 1^{ER} Juin 2021**Délibération 2021/47 : Modifications des conditions d'attribution du pass écolier sport et culture :**

Le Maire rappelle qu'un pass écolier destiné à faciliter l'accès aux pratiques sportives et culturelles a été mis en place en 2010. L'Adjoint chargée de cette opération propose d'attribuer la somme de 50 EUROS à chaque enfant pratiquant une activité selon les conditions suivantes :

<i>Revenu soumis au barème (14)</i>	Participation attribuée
0	100 euros
1-500	90 euros
501-1000	80 euros
1001-1800	70 euros
+1800	60 euros

Accord à l'unanimité.

Délibération 2021/48 : Participation financière de la Commune à l'école de musique de Rabastens

Monsieur le Maire propose qu'une participation financière de la commune de Couffouleux soit versée à l'école de musique de Rabastens. Le montant de cette participation s'élèverait à 200 euros par élève et par an avec un plafond maximal de 2000 euros par an. Monsieur le Maire propose donc de signer une convention en ce sens.

Accord à l'unanimité.

Délibération 2021/49 : subvention aux associations :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que plusieurs demandes de subvention ont été reçues depuis la dernière séance. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen.

Son président informe l'assemblée du montant proposé :

Veillées Rabastinoises :	200 euros
Club Moto Couffoulésien :	150 euros
Basket Club Rabastinois :	500 euros
Avenir Cycliste Rabastinois :	270 euros
MJC :	4 000 euros
2A2R :	200 euros
ATPS	1 000 euros (+150 euros de subvention exceptionnelle)
Secours Populaire	100 euros
AADPR	600 euros

Séance du 1^{ER} Juin 2021

Accord à l'unanimité.

Délibération 2021/50 : Echange de terrains :

Monsieur le Maire rappelle que la commune a acquis des terrains dans le quartier du paradis afin de construire la maison médicalisée. Afin de permettre une installation satisfaisante, il convient d'échanger la propriété des parcelles A 627 et A 3323.

Accord à l'unanimité.

Délibération 2021/51 : adhésion au groupement de commandes pour les marchés de vérifications périodiques des installations réglementaires :

Monsieur le Maire propose de participer avec la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet à un groupement de commandes pour les marchés suivants :

- Lot n°1 - Vérification et maintenance des moyens de secours et de lutte contre l'incendie (y compris fourniture et mise en place de matériel pour assurer la protection incendie (extincteurs, alarme incendie, moyens de désenfumage, blocs de secours)
- Lot n°2 - Vérifications réglementaires des installations techniques (installations électriques, installations gaz, porte automatique, ...)
- Lot n°3 - Vérifications réglementaires des aires de jeux et des équipements sportifs.

Pour ce faire, une convention constitutive du groupement de commandes avec la Communauté d'agglomération doit être signée.

Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 45.

Séance du 1^{ER} Juin 2021

Délibérations	THEME
Dél 2021/39	Demandes de subvention – réfection de la toiture de l'église de Sainte-Quitterie
Dél 2021/40	Demande de subvention à l'agence de l'Eau. Travaux d'aménagement avenue de la Gare
Dél 2021/41	Choix des entreprises pour l'aménagement du centre bourg
Dél 2021/42	Indemnités forfaitaires complémentaires pour élection
Dél 2021/43	Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (élections ou autre)
Dél 2021/44	Opération collaborative avec la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet intitulée « programme de développement des mobilités actives et de la pratique du vélo ». demande de subvention FEADER programme LEADER.
Dél 2021/45	Demande de financement leader pour l'opération collaborative d'achat de matériel logistique pour l'évènementiel des communes
Dél 2021/46	Création d'un poste non permanent
Dél 2021/47	Modifications des conditions d'attribution du pass écolier sport et culture
Dél 2021/48	Participation financière de la commune à l'école de musique de Rabastens
Dél 2021/49	Subventions aux associations
Dél 2021/50	Echange de terrains
Dél 2021/51	Adhésion au groupement de commandes pour les marchés de vérifications périodiques des installations réglementaires
Dél 2021/52	Demande de subvention à l'Agence de l'Eau – aménagement voiries, parkings, maison médicale

Ainsi fait et délibéré le 1^{er} juin 2021.

Le Maire,